

Bien utiliser le médicament



www.ch-esquirol-limoges.fr



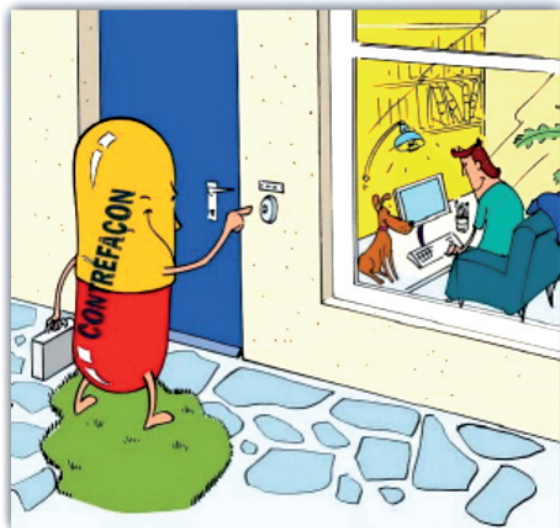
BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI ...

Se méfier des contrefaçons

Un médicament contrefait:

- échappe à tout contrôle des autorités de santé
- est risqué pour votre santé (dosage non garanti en principe actif, présence de substances toxiques...)
- peut circuler sur internet

A ce jour, la vente de médicaments par correspondance n'est pas autorisée en France

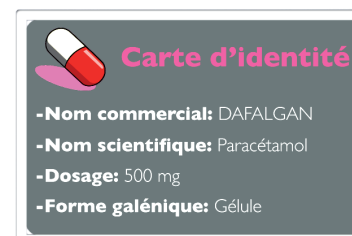


BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI BIEN LES CONNAITRE

Connaître le nom et le dosage de ses médicaments

Chaque médicament est désigné par:

- ▶ Son **nom commercial**
- ▶ Son **nom scientifique** appelé *Dénomination Commune Internationale*
- ▶ Son **dosage** (exemple: quantité de substance active présente dans un comprimé)
- ▶ Sa **forme galénique** (comprimé, gélule...)



Un médicament générique :

- Possède le **même principe actif** que le médicament d'origine
- **Se comporte de la même façon** dans l'organisme
- Peut avoir une **forme ou une couleur différente**
- Est souvent appelé par **le nom scientifique**



Exemple:
IBUPROFENE ARROW 200MG COMPRIME est le générique de
NUREFLEX 200MG COMPRIME

Lors de la préparation de votre ordonnance, votre pharmacien peut vous proposer un médicament générique

BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI BIEN COMPRENDRE ET RESPECTER SON ORDONNANCE

Une ordonnance est un document rédigé par le médecin, indispensable à la délivrance de médicaments par le pharmacien

- Une prescription est **strictement individuelle**
- Valable **pour une durée précise**



Pensez à toujours conserver l'original de votre ordonnance afin de pouvoir obtenir les renouvellements de votre traitement.

BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI ...

Bien les éliminer

Pour le respect de l'environnement ne jetez pas vos médicaments dans vos poubelles, éviers ou toilettes...

Votre pharmacie d'officine récupère vos anciens traitements et les élimine via une filière spécialisée

Vous devez connaître le rôle de chaque médicament prescrit par votre médecin

Les notices peuvent vous y aider, ne les jetez pas !

En cas de doute, n'hésitez pas à demander à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier



BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI BIEN LES STOCKER

- ▶ Veillez à ce qu'ils soient **toujours identifiables** (conservez les boîtes, les blisters, les notices...)
- ▶ Respectez les **conditions de stockage** (réfrigérateur, abri de l'humidité ou de la lumière...)
- ▶ Vérifiez régulièrement les **dates de péremption**. Si le médicament est périmé, rapportez vos boîtes à votre pharmacien
- ▶ Ne gardez pas les **traitements non utilisés**
- ▶ Toujours stocker **hors de la portée des enfants**



Respectez la posologie et le rythme d'administration



Leur respect permet de garantir l'efficacité et la sécurité de votre traitement

Respectez la durée du traitement

Un traitement arrêté prématurément ou, au contraire, prolongé au delà de la période prescrite peut avoir des effets néfastes sur votre santé. (inefficacité, rechute, toxicité...)



BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI ...

Toujours garder à disposition vos ordonnances en cours de validité ainsi que vos résultats de laboratoire



En cas d'hospitalisation ou lors de vos visites chez le médecin, n'oubliez pas de les prendre avec vous.

Respectez les modalités de prise

- ▶ Avalez les comprimés et les gélules **avec un grand verre d'eau**
- ▶ Utilisez le **compte goutte prévu** dans la boîte du médicament pour préparer votre solution
- ▶ Certains médicaments doivent être pris **à jeun**. A l'inverse, d'autres doivent être pris **au milieu du repas**. Respectez ces consignes
- ▶ Si vous avez oublié de prendre une prise, **ne doublez jamais la dose suivante** et demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien



BIEN UTILISER SES MEDICAMENTS C'EST AUSSI BIEN EN PARLER

A qui ?



A votre
médecin



A votre
pharmacien



A votre
infirmière



A votre
entourage

**Parce qu'il est très
important de signaler à
votre médecin et à
votre pharmacien:**



- vos traitements en cours, avec ou sans ordonnance (pilule contraceptive, somnifère, antalgiques, laxatif...)
- les traitements que vous avez arrêtés
- vos allergies

Pourquoi ?

**Pour obtenir des
renseignements et des
conseils sur la façon
de prendre son
traitement**



**Pour signaler tout effet
inhabituel du médicament
à votre médecin ou aux
professionnels de santé qui
vous entourent**



Vous pouvez également signaler un effet indésirable sur le site internet de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (www.ansm.sante.fr)